



Rapport *Annuel* 2025



South Nation
Conservation
de la Nation Sud



Message

du président du Conseil d'administration et du directeur général

Alors que nous faisons le bilan de l'année 2025, nous sommes fiers du travail accompli par la Conservation de la Nation Sud (CNS) dans l'ensemble de notre bassin versant. La collaboration et l'intendance partagée sont restées au cœur de nos efforts pour protéger les ressources naturelles tout en soutenant les communautés où les gens vivent, travaillent et profitent du plein air.

Tout au long de l'année, la CNS a travaillé aux côtés des municipalités membres, des partenaires, des propriétaires fonciers et des résidents pour prendre soin des ressources terrestres et aquatiques locales. Qu'il s'agisse de soutenir un développement responsable, de gérer les risques naturels, de gérer les terres protégées ou de surveiller l'état du bassin versant, ce travail reflète un engagement collectif en faveur de la santé à long terme de notre région.

Nos aires de conservation continuent d'offrir des espaces précieux pour les loisirs, l'éducation et le rapprochement avec la nature. Parallèlement, nos initiatives de conservation et d'intendance renforcent la résilience écologique dans l'ensemble du bassin versant et aident les communautés à s'adapter à l'évolution des conditions environnementales.

Nous adressons nos sincères remerciements au personnel, au Conseil d'administration, aux partenaires municipaux, aux bénévoles et aux membres de la communauté dont le dévouement rend ce travail possible. Votre collaboration et votre confiance constantes sont essentielles à tout ce que nous faisons.

À l'avenir, la CNS reste engagée à protéger les personnes, les biens et l'environnement naturel. Ensemble, nous contribuons à un bassin versant qui soutient à la fois les personnes et la nature pour les générations à venir.

Cordialement,

Steve Densham
Président du Conseil
d'administration de la CNS

Carl Bickerdike
Directeur général



Programmes d'approbations de la CNS :

Examens d'urbanisme et d'aménagement, Règlements des offices de protection de la nature, et Gestion des installations septiques

La manière dont nous planifions et construisons nos collectivités a une incidence directe sur la santé de notre environnement naturel. L'aménagement du territoire joue un rôle important dans la protection des ressources terrestres et hydriques à l'échelle du bassin versant.

L'équipe des approbations de la CNS contribue à garantir la protection des personnes et des biens contre les risques naturels en appuyant l'examen des projets d'aménagement et de développement locaux, en collaboration avec les municipalités membres.

Grâce à son expertise en matière d'inondations, de risques d'érosion, de patrimoine naturel, de protection des sources d'eau potable et de services privés, l'équipe fournit des conseils techniques pour soutenir le développement durable et la prise de décisions éclairées.

La CNS fournit également des services liés aux installations septiques en vertu du Code du bâtiment de l'Ontario (Partie 8 – Installations septiques) dans 17 municipalités, en collaborant avec les propriétaires fonciers et les entrepreneurs pour garantir l'installation, l'entretien et la réparation adéquats des installations septiques.

En vertu de l'article 28 de la Loi sur les offices de protection de la nature, le programme de règlements de la CNS permet au personnel de travailler en étroite collaboration avec les partenaires municipaux et les organismes, les développeurs, les propriétaires fonciers et les entrepreneurs afin de protéger les personnes et les biens contre les inondations, l'érosion et d'autres risques naturels.



Le récapitulatif suivant présente les demandes d'aménagement et les demandes réglementaires traitées par la CNS en 2025.

Examens d'urbanisme et d'aménagement,

- ▶ 367 demandes d'aménagement
- ▶ 39 demandes de renseignements sur des biens immobiliers
- ▶ 145 demandes de permis
- ▶ 253 examens techniques
- ▶ 18 demandes examinées concernant des menaces pesant sur l'eau potable municipale
- ▶ 0 plan de gestion des risques établi pour protéger l'eau potable municipale

Pour toutes les demandes d'urbanisme ou aménagement, les délais sont fixés par les municipalités en fonction du type de projet, de la législation applicable et des politiques municipales.

Les délais pour l'octroi des permis en vertu de la *Loi sur les offices de protection de la nature* sont fixés par la province de l'Ontario. Le résumé ci-dessous indique le nombre de permis octroyés dans les délais impartis.

Permis octroyés dans les délais fixés par la province

33 permis majeurs (90 jours)	183 permis mineurs (30 jours)
---	--

Permis octroyés hors des délais fixés par la province

0 permis majeur (90 jours)	1 permis mineur (30 jours)
---	---

En 2025, la CNS a continué à offrir un service rapide, octroyant les permis mineurs en 10 jours en moyenne et les permis pour les installations septiques en 9 jours en moyenne.



Les offices de protection de la nature : protéger les personnes et les biens contre les risques naturels

La CNS joue un rôle important dans la protection des communautés contre les risques naturels tels que les inondations, l'érosion et la sécheresse. Grâce à l'examen des projets d'aménagement, à la cartographie des risques, à la surveillance des bassins versants, aux alertes d'urgence et aux structures de contrôle des eaux, la CNS contribue à la gestion de ces risques à l'échelle du bassin versant.

Cartographie des plaines inondables

La CNS met à jour les cartes des plaines inondables et des risques d'érosion pour le compte de ses municipalités partenaires, en particulier dans les zones soumises à des pressions croissantes en matière d'aménagement.

En 2025, la CNS a mis à jour la cartographie des risques naturels avec le soutien du gouvernement fédéral et des municipalités partenaires pour les zones suivantes :

- ▶ Le ruisseau Quaille et ses affluents (ville d'Ottawa) – 5,1 km de cours d'eau ; aire de drainage de 9,2 km²
- ▶ Le ruisseau Hawkesbury et ses affluents (Prescott et Russell) – 23 km de cours d'eau ; aire de drainage de 75,2 km²

La mise à jour des cartes des risques naturels contribue à éclairer la planification de l'aménagement du territoire, les décisions de zonage, le développement durable et la préparation aux situations d'urgence afin de garantir la sécurité et la résilience des communautés.

Prévision des crues

La CNS améliore en permanence ses programmes de surveillance des ressources en eau afin d'alerter les municipalités et les habitants en cas de risques d'inondation et de conditions dangereuses dans le bassin versant.

En 2025, la CNS a émis 19 avis dans le cadre de son programme de prévision et d'alerte des crues pour le bassin versant de la rivière Nation Sud et le cours inférieur de la rivière des Outaouais, aidant ainsi les municipalités, les intervenants d'urgence et les résidents à se préparer aux changements des conditions du bassin versant.

Des mises à jour ont également été apportées aux stations de surveillance climatique afin de soutenir le modèle de bassin versant de la CNS et d'améliorer la capacité de prévision.

Gestion des structures de contrôle des eaux

La CNS gère plusieurs structures de contrôle des eaux — notamment des barrages, des déversoirs et des digues — qui contribuent à réguler les niveaux d'eau au sein du bassin versant.

Ces structures permettent également de renforcer les débits d'étiage, d'assurer l'approvisionnement en eau, de favoriser les loisirs et de protéger l'habitat des poissons et de la faune sauvage.

L'entretien et les réparations réguliers sont essentiels à la sécurité de l'exploitation. Chaque année, la CNS soumet des propositions au programme de contrôle de l'érosion et de régulation des eaux, soutenu par le ministère des Richesses naturelles, afin de faire avancer les projets d'entretien prioritaires et les études techniques qui contribuent à garantir la fiabilité à long terme de ces structures.

Faible niveau d'eau

En août 2025, la CNS a émis un avis de niveau d'eau faible de niveau 3 (grave) à la suite de conditions de chaleur et de sécheresse prolongées dans l'ensemble du bassin versant.

Les niveaux des eaux souterraines ont atteint des minima historiques dans les puits de surveillance, tandis que des débits faibles, voire nuls, ont été observés dans plusieurs cours d'eau. Ces conditions ont contribué à susciter des inquiétudes quant à la qualité de l'eau, notamment en raison de l'apparition de proliférations d'algues nuisibles. La CNS a également reçu des signalements de résidents confrontés à des puits privés asséchés ou à faible débit, ainsi que des informations sur les répercussions sur les activités agricoles et les écosystèmes aquatiques.

Tout au long de la sécheresse, la CNS a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe locale d'intervention sur l'eau — comprenant des partenaires municipaux et provinciaux, des producteurs agricoles et d'autres utilisateurs d'eau — afin de promouvoir la conservation de l'eau et de fournir des conseils sur les mesures de réduction de la consommation d'eau.

La situation a commencé à s'améliorer après le retour des précipitations à la fin de l'automne, ainsi qu'avec la fonte des neiges et des précipitations supplémentaires début janvier 2026. La CNS continue de surveiller l'état du bassin versant et de suivre les tendances de rétablissement.

La protection des ressources en eau pendant les longues périodes de sécheresse reste essentielle pour préserver l'approvisionnement en eau potable, soutenir l'agriculture et maintenir des écosystèmes aquatiques sains dans l'ensemble du bassin versant de la Nation Sud.





Étude sur le bassin versant du ruisseau Bear

En partenariat avec la Ville d'Ottawa, la CNS a mené à bien la phase 1 de l'étude de caractérisation du bassin versant du ruisseau Bear, la première étape d'un projet pluriannuel de gestion du bassin versant (2023-2027).

Le bassin versant du ruisseau Bear englobe une diversité de paysages urbains, ruraux, agricoles et naturels dans l'est d'Ottawa et les collectivités environnantes. Alors que les pressions liées au développement ne cessent de croître, il est essentiel de bien comprendre l'état actuel du bassin versant pour soutenir une planification durable de l'aménagement du territoire.

Les travaux de caractérisation ont permis d'analyser les ressources en eaux de surface et souterraines, les risques d'inondation et d'érosion, l'état des cours d'eau, la qualité de l'eau, les éléments du patrimoine naturel et les pressions liées à l'utilisation des sols dans l'ensemble du bassin versant.

S'appuyant sur une cartographie antérieure des plaines inondables, la CNS a réalisé en

2025 une évaluation exhaustive à l'échelle du bassin versant. Ces travaux ont intégré les considérations liées au changement climatique et examiné comment les sols instables influencent le comportement des cours d'eau et les processus d'érosion.

Les résultats permettront de mieux comprendre la dynamique du bassin versant et fourniront des outils d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire, la conception des infrastructures, la gestion des urgences et l'adaptation au changement climatique.

Ce travail constitue la base technique de la prochaine phase de l'étude, qui évaluera des scénarios d'aménagement du territoire et identifiera des stratégies visant à réduire les risques d'inondation et à protéger les systèmes naturels.



Accédez à cette carte narrative en ligne pour en savoir plus: <http://bit.ly/3MBriy6>



Suivi des conditions environnementales

Surveillance et rapports sur le bassin versant

Les programmes de surveillance environnementale de la CNS permettent de suivre la qualité et la quantité des ressources terrestres et aquatiques dans l'ensemble du bassin versant. Ces programmes favorisent une prise de décision éclairée de la part des municipalités, des partenaires et des résidents, tout en contribuant à orienter les projets d'intendance de la CNS et la planification à long terme du bassin versant.

La CNS gère un réseau de stations climatiques, de puits de surveillance des eaux souterraines, de sites d'étude des cours d'eau et de points de surveillance environnementale afin de recueillir des données scientifiquement précises sur l'état du bassin versant. Ces informations permettent d'identifier les tendances, de répondre aux préoccupations émergentes et de renforcer la résilience locale face à l'évolution des conditions environnementales.

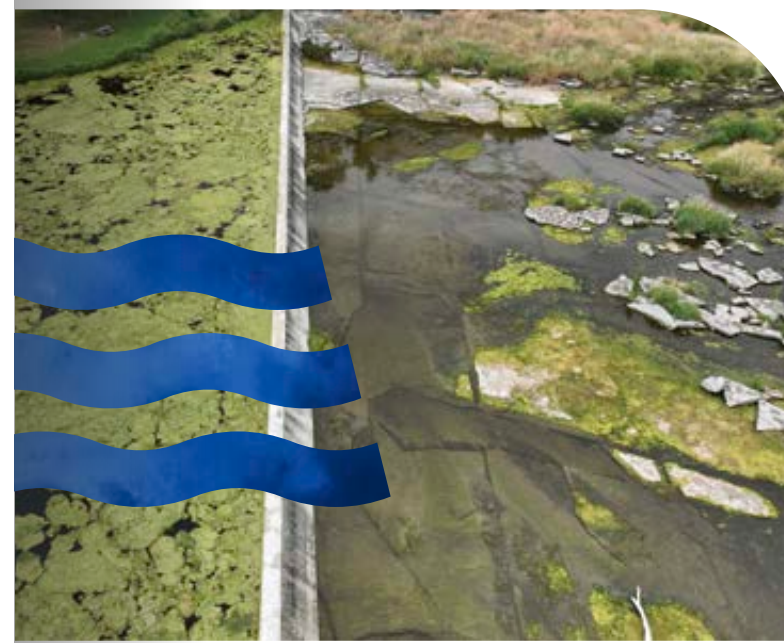
Technologie des drones

La technologie des drones continue d'améliorer la manière dont la CNS recueille des données environnementales dans l'ensemble du bassin versant. Grâce à ses sept opérateurs de drones certifiés, le personnel est en mesure de capturer efficacement des images aériennes et des données cartographiques de haute qualité qui auraient été difficiles ou coûteuses à obtenir par le passé.

En 2025, les drones ont été utilisés dans le cadre d'un large éventail de projets, notamment :

- ▶ Surveillance des inondations et interventions d'urgence
- ▶ Cartographie LiDAR des plaines inondables et des pentes instables
- ▶ Surveillance de la sécheresse et cartographie des algues bleues-vertes
- ▶ Cartographie des terres protégées récemment acquises et des espèces envahissantes
- ▶ Surveillance post-construction de la restauration des terres humides et de la plantation d'arbres
- ▶ Appui aérien aux services d'urgence lors de l'incendie de la tourbière de Morewood
- ▶ Assistance à l'Office de protection de la nature Quinte pour la cartographie LiDAR des rives des lacs Depot dans la municipalité de South Frontenac

La technologie des drones continue d'offrir à la CNS un moyen sûr, efficace et économique de surveiller l'état du bassin versant et de faciliter la prise de décisions en matière d'environnement.



Points saillants des programmes en 2025

Des possibilités de loisirs infinies dans les aires de conservation de la CNS

En 2025, le réseau de 15 aires de conservation de la CNS a accueilli plus de 280 000 visiteurs recensés, offrant des possibilités de randonnée, de pique-nique, de canoë-kayak, de pêcher, d'observer les oiseaux, de pratiquer la géocache et de profiter du plein air dans tout le bassin versant.

Les résidents et les visiteurs ont continué à explorer les propriétés de la CNS en nombre record, soulignant l'importance des espaces naturels accessibles pour les loisirs, le bien-être et le rapprochement avec la nature.

Améliorations apportées aux aires de conservation en 2025

Afin d'améliorer l'expérience des visiteurs et de favoriser un accès sûr et accueillant à la nature, la CNS a réalisé plusieurs travaux d'amélioration dans les parcs tout au long de l'année, notamment :

- ▶ Installation d'un nouveau quai au Moulin de Spencerville
- ▶ Construction de deux nouveaux ponts et amélioration des passages piétons dans la forêt Two Creeks
- ▶ Poursuite des travaux de restauration et de lutte contre l'érosion dans l'aire de conservation J. Henry Tweed
- ▶ Installation de nouveaux espaces barbecue dans les aires de conservation
- ▶ Revêtement de l'entrée à Jessup's Falls

En 2025, la CNS a également fait progresser sa nouvelle stratégie de signalisation, qui comprend la conception de panneaux d'entrée et de cartes explicatives modernisés afin d'améliorer l'orientation et l'information des visiteurs aux entrées des aires de conservation ; leur installation est prévue en 2026.

Les aires de conservation de la CNS continuent d'offrir des espaces précieux pour les loisirs de plein air, l'éducation à l'environnement et le rapprochement communautaire dans tout l'Est de l'Ontario.



Les destinations les plus populaires ?

Sites ouverts toute l'année :

Aire de conservation W.E. Burton à Russell	49 514 visiteurs
Aire de conservation J. Henry Tweed à Russell	42 034 visiteurs
Passerelle Findlay Creek dans la ville d'Ottawa	40 011 visiteurs
Aire de conservation de la forêt Warwick à North Stormont	27 716 visiteurs

Sites saisonniers :

Aire de conservation Jessup's Falls à Alfred-Plantagenet	28 554 visiteurs
Aire de conservation High Falls à Casselman	27 997 visiteurs
Aire de conservation du Pont Cass à North Dundas	12 603 visiteurs
Parc McIntosh à North Stormont	12 601 visiteurs

Les partenariats fonciers soutiennent l'économie locale

La CNS s'associe à des entreprises locales, à des producteurs et à des membres de la communauté pour promouvoir l'intendance durable des terres et une récolte responsable des produits locaux issus de terres protégées. Ces partenariats contribuent à renforcer l'économie rurale tout en préservant la santé des forêts et des écosystèmes naturels.

LE SIROP D'ÉRABLE



En 2025, 14 900 gallons de sève, un montant record, ont été récoltés dans la forêt Oschmann et vendus à un producteur local.

33 acres de terrain sont également loués pour l'exploitation de l'érablière.

LA CHASSE



Près de 9 000 acres de terres appartenant à la CNS sont utilisées par les chasseurs ; 155 permis ont été octroyés en 2025.

LE PIÉGAGE



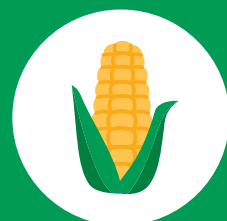
Près de 9 000 acres de terres sont exploitées par des piègeurs ; 11 permis ont été octroyés en 2025.

LE MIEL



La CNS reçoit chaque année 10 livres de miel offertes par des apiculteurs locaux ; un bail foncier en 2025.

LA PRODUCTION VÉGÉTALE



30 acres de terres appartenant à la CNS sont louées à des agriculteurs locaux.



LES PREMIÈRES NATIONS

Le soutien apporté au « Lieu de guérison » et au « Pavillon de guérison Miitig » permet à la communauté d'accéder aux terres publiques. Les partenariats mis en place par le biais du Groupe de travail des Premières Nations de l'Est de l'Ontario intègrent les savoirs traditionnels et une « approche de la vision à deux yeux » dans les efforts de conservation, et garantissent la protection des espèces d'importance culturelle.

Un héritage naturel vivant : l'acquisition de terres par la CNS

La stratégie d'acquisition de terres de la CNS, soutenue par ses 16 municipalités membres, continue de guider la protection d'espaces naturels importants dans l'est de l'Ontario. Depuis 2014, cette stratégie a contribué à l'acquisition de 1 362 acres, qui s'ajoutent aux plus de 12 000 acres de terres détenues et gérées par la CNS.

Cette stratégie souligne la nécessité permanente de préserver les terres publiques dans un paysage en rapide évolution et fournit un cadre permettant de recommander des décisions d'acquisition foncière au Conseil d'administration de la CNS. Ces terres protégées préservent les forêts, les terres humides, les cours d'eau et la biodiversité, tout en offrant des possibilités d'accès public et de loisirs.

La CNS est membre de l'Ontario Land Trust Alliance et est habilitée à accepter des dons de terres dans le cadre du Programme des dons écologiques du Canada.

Le programme de dons fonciers de la CNS continue d'offrir aux propriétaires fonciers un moyen significatif de préserver le patrimoine naturel et de laisser un héritage durable aux générations futures.

En 2025, la CNS a acquis 228 acres répartis sur six propriétés par le biais d'achats partiels et de dons dans les municipalités suivantes :

- ▶ Augusta (145 acres)
- ▶ North Grenville (46 acres)
- ▶ La Nation (24 acres)
- ▶ Edwardsburgh-Cardinal (9 acres)
- ▶ North Stormont (2 acres)
- ▶ North Dundas (2 acres)

Grâce à ses efforts constants en matière d'acquisition de terres, la CNS étend les espaces naturels protégés et renforce la santé écologique et la résilience du bassin versant de la Nation Sud.



Restauration de la forêt Two Creeks

L'aire de conservation de la forêt Two Creeks est l'une des plus grandes terres humides côtières d'importance provinciale de la région, où deux ruisseaux se jettent dans le fleuve Saint-Laurent. Le site est également une destination prisée pour la randonnée et les loisirs de plein air tout au long de l'année.

En 2025, la CNS s'est associée à Canards Illimités Canada pour restaurer l'habitat des terres humides au sein de l'aire de conservation, grâce au soutien financier d'Enbridge et d'Habitat faunique Canada.

Ce projet de 150 000 \$ a permis d'améliorer le fonctionnement des terres humides et de créer des habitats de reproduction pour les oiseaux migrateurs, les chauves-souris, les amphibiens et les espèces aquatiques, tout en améliorant le drainage naturel et en réduisant les risques d'inondation locaux.

Les travaux achevés en 2025 comprenaient la création de deux nouveaux étangs, ce qui a permis de créer 2,5 acres de nouveaux habitats de terres humides. La végétation indigène a été restaurée, les plantes envahissantes ont été éliminées et les voies de drainage ont été améliorées.

Les activités de gestion des arbres ont porté sur l'enlèvement des frênes morts touchés par l'agrile du frêne, améliorant ainsi la sécurité du site et favorisant la régénération future de la forêt.

Afin d'améliorer l'expérience des visiteurs, la CNS a également aménagé une nouvelle boucle de sentier de 1 km et remplacé les passerelles piétonnes, s'ajoutant aux 4,5 km de sentiers déjà présents sur la propriété.

Un financement supplémentaire a été obtenu pour soutenir la poursuite des travaux de restauration de l'habitat en 2026.



Restauration des forêts et des terres humides de banlieue grâce à des partenariats entre la CNS et les municipalités

Grâce à une aide financière de 285 000 dollars accordée par la Ville d'Ottawa, la CNS a lancé en 2025 une série de projets de gestion responsable sur des terres naturelles situées à proximité de communautés de banlieue en pleine expansion.

Ces terres, acquises dans le cadre du programme d'acquisition de terres de la CNS, comprennent des aires naturelles importantes telles que la forêt de Navan, la forêt de Snake Island et la terre humide de Leitrim.

Les travaux visent à améliorer la santé des forêts et des terres humides tout en élargissant l'accès des résidents aux espaces verts à proximité. Les activités comprenaient la protection des habitats, la gestion des espèces envahissantes et des efforts de restauration favorisant la résilience écologique à long terme.



Gestion des boisés et plantation d'arbres

La CNS continue de jouer un rôle de premier plan dans la protection et l'expansion du couvert forestier grâce à la plantation d'arbres, à la gestion durable des forêts et à l'accompagnement des propriétaires fonciers privés et des municipalités.

En 2025, la CNS :

- ▶ A planté plus de **110 120 jeunes arbres**, contribuant ainsi à la plantation de plus de **4 millions d'arbres** dans l'ensemble du bassin versant depuis 1990.
- ▶ A octroyé **222 748 \$** en subventions pour la plantation d'arbres dans le cadre d'un partenariat avec Forêts Canada afin de soutenir le reboisement sur des terres privées.
- ▶ A octroyé **76 058 \$** en subventions à frais partagés pour soutenir des projets sur des propriétés privées qui ont permis de remplacer 282 frênes et de lutter contre l'agrile du frêne, un insecte envahissant.
- ▶ A réalisé des visites gratuites dans le cadre du Programme de ressources pour les boisés sur des terrains boisés privés, offrant aux propriétaires fonciers des conseils en gestion forestière et des orientations en matière d'intendance.
- ▶ A soutenu l'élaboration de plans de gestion forestière et l'adhésion au Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées (PEFFA) en distribuant des subventions de 500 \$ dans les régions de Prescott et Russell (CUPR) et de Stormont, Dundas et Glengarry (SDG).
 - Dans la région CUPR, **40 subventions** ont soutenu plus de **1 400 acres** de terres forestières.

- Dans la région SDG, **20 subventions** ont permis de soutenir plus de **2 200 acres** de terres forestières.
- ▶ A poursuivi de la gestion des forêts de la CNS, générant près de :
 - **70 000 \$** en ventes de bois
 - **16 950 \$** en permis de chasse
 - **6 700 \$** en ventes de sève d'érable
- ▶ A maintenu de la certification forestière auprès du **Conseil de gestion forestière (FSC)** et de **l'Initiative pour la foresterie durable (SFI)**, garantissant des opérations forestières responsables et durables.
- ▶ A fourni de services forestiers aux municipalités dans le cadre d'accords visant à soutenir la gestion des parcs, le couvert forestier urbain et la plantation d'arbres sur les terres publiques. En 2025, la CNS a aidé la cité de Clarence-Rockland à élaborer un nouveau plan d'inventaire et de gestion des arbres, et a obtenu des financements pour 9 municipalités afin d'ajouter davantage d'arbres dans les parcs publics.
- ▶ A collaboré avec **18 gardiens forestiers bénévoles**, qui ont aidé à surveiller l'activité forestière sur **45 propriétés de la CNS**.
- ▶ A mis en place un partenariat avec les municipalités pour fournir plus de **10 000 plants d'arbres gratuits** aux résidents du bassin versant dans le cadre de l'Initiative de conservation des forêts de la CNS, soutenue par une collecte de fonds locale de 3 000 \$.

Grâce à ces efforts conjoints, la CNS continue de renforcer la résilience des forêts, d'améliorer les habitats et de favoriser la santé des paysages dans l'ensemble du bassin versant.

Programme d'assainissement de l'eau

Le programme d'assainissement de l'eau de la CNS offre aux propriétaires fonciers une aide financière sous forme de partage des coûts pour des projets visant à améliorer la qualité de l'eau et à protéger les cours d'eau locaux. Dans la ville d'Ottawa, ce programme est mis en œuvre en partenariat avec les offices de protection de la nature de la vallée Rideau, de la vallée Mississippi et de la Nation Sud.

En 2025 :

- ▶ **6 990,30 \$** de subventions à frais partagés ont permis de financer **9 projets** en dehors d'Ottawa.
- ▶ **279 337 \$** de subventions à frais partagés ont permis de financer **70 projets** sur le territoire de la ville d'Ottawa

Partenariats d'intendance pour soutenir les agriculteurs et l'environnement

Les offices de protection de la nature sont reconnus à l'échelle mondiale pour leur approche axée sur les bassins versants visant à protéger et à restaurer les rivières, les forêts, les terres humides et les paysages agricoles.

En 2025, l'Eastern Ontario Farm Stewardship Collaborative, — composé des offices de protection de la nature, de Canards Illimités Canada et d'autres partenaires — a commencé à mettre en œuvre le Programme de paysages agricoles résilients (PPAR) : Initiative pour les terres marginales.

Ce programme de partage des coûts soutient des projets d'intendance qui améliorent la santé des sols et de l'eau, restaurent les habitats et renforcent la résilience climatique, en couvrant jusqu'à 90 % des coûts admissibles.

L'Initiative pour les terres marginales du PPAR est gérée par Conservation Ontario en partenariat avec des organisations locales afin d'aider les agriculteurs qui entreprennent des projets environnementaux de grande envergure en leur offrant le soutien et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des changements significatifs. Cette initiative permettra d'améliorer les zones marginales des terres agricoles, favorisant ainsi les avantages environnementaux tout en renforçant la productivité.

En 2025, un financement de 500 000 dollars a été obtenu, et 2 millions de dollars supplémentaires ont été engagés pour la mise en œuvre du programme jusqu'en 2026-2027.

Grâce à des partenariats comme celui-ci, la CNS continue de proposer des solutions d'intendance pratiques, axées sur les propriétaires fonciers, qui profitent à la fois à l'agriculture et à l'environnement naturel dans l'est de l'Ontario.

Ce projet est financé en partie par les gouvernements du Canada et de l'Ontario dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, une initiative fédérale-provinciale-territoriale sur cinq ans.



Modifications proposées à la Loi sur les offices de protection de la nature

En 2025, le gouvernement de l'Ontario a publié une proposition sur le Registre environnemental de l'Ontario (ERO n° 025-1257) visant à modifier la *Loi sur les offices de protection de la nature*.

Cette proposition prévoit la création d'une Agence provinciale de protection de la nature de l'Ontario et le regroupement des 36 offices de protection de la nature de l'Ontario en sept agences régionales plus importantes.

La CNS et les municipalités de l'Est de l'Ontario ont soumis des commentaires exprimant leurs préoccupations quant à la transparence, au rythme et aux coûts potentiels de cette proposition. La soumission a souligné l'importance de la gestion intégrée des bassins versants, de la représentation rurale, de la mise en œuvre efficace des programmes et des possibilités de services partagés.

Acquérir de l'expérience grâce à l'emploi étudiant

La CNS est fière de proposer chaque année des stages d'été aux étudiants, recrutant plus de 10 étudiants de l'enseignement supérieur et jeunes diplômés par an afin qu'ils acquièrent une expérience pratique dans le domaine de la préservation de l'environnement.

En 2025, les étudiants ont travaillé aux côtés du personnel tant sur le terrain qu'au bureau. Les stages sur le terrain comprenaient l'entretien des parcs, la plantation d'arbres et la gestion des espèces envahissantes, tandis que les missions au bureau ont permis d'acquérir de l'expérience avec les outils de cartographie, les dossiers réglementaires et la sensibilisation du public.

Grâce au mentorat de techniciens, d'ingénieurs, de urbanistes et de professionnels de la communication, les étudiants ont développé des compétences pratiques tout en se familiarisant avec la gestion des bassins versants et l'importance de la protection des ressources naturelles locales.

En soutenant l'emploi étudiant, la CNS continue de contribuer à former la prochaine génération de professionnels de l'environnement et de défenseurs de la communauté.

Éducation et sensibilisation

En 2025, la CNS a continué à proposer toute une gamme de programmes éducatifs et de sensibilisation destinés à promouvoir la gestion responsable de l'environnement et à faire connaître les initiatives locales de conservation.

Ces activités d'apprentissage pratique aident les jeunes et les membres de la communauté à se rapprocher de la nature, à découvrir la faune locale et à mieux comprendre l'importance de la protection des bassins versants et des écosystèmes naturels.

Des programmes tels que le Camp de pêche estival pour jeunes ont permis aux jeunes de se familiariser avec les habitats aquatiques et d'explorer les cours d'eau locaux.

En 2025, plus de 200 jeunes ont participé aux programmes éducatifs de la CNS par le biais de camps, de visites scolaires, d'excursions, d'événements communautaires et d'initiatives de bénévolat.

De plus, la CNS a soutenu de nombreuses initiatives communautaires grâce au programme de subventions environnementales communautaires de 10 000 dollars, contribuant ainsi au financement de projets et d'événements environnementaux locaux qui renforcent la responsabilité partagée en matière de protection du bassin versant.

Par le biais de l'éducation, de la sensibilisation et des partenariats communautaires, la CNS continue d'inspirer la prochaine génération de leaders de la conservation et de soutenir la gestion responsable dans tout l'Est de l'Ontario.





Conseil d'administration 2025

- ▶ Steve Densham, président, Stormont, Dundas et Glengarry
- ▶ Adrian Wynands, vice-présidente, Leeds et Grenville
- ▶ Catherine Kitts, vice-présidente, Ville d'Ottawa
- Ville d'Ottawa :**
- ▶ Matthew Luloff, Linda Payant, Isabelle Skalski
- Comtés unis de Prescott-Russell :**
- ▶ Genevieve Lajoie, François St. Amour, Mike Tarnowski
- Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry**
- ▶ Bill Smirle, Tom Smyth
- Comtés unis de Leeds et Grenville**
- ▶ Deb Wilson

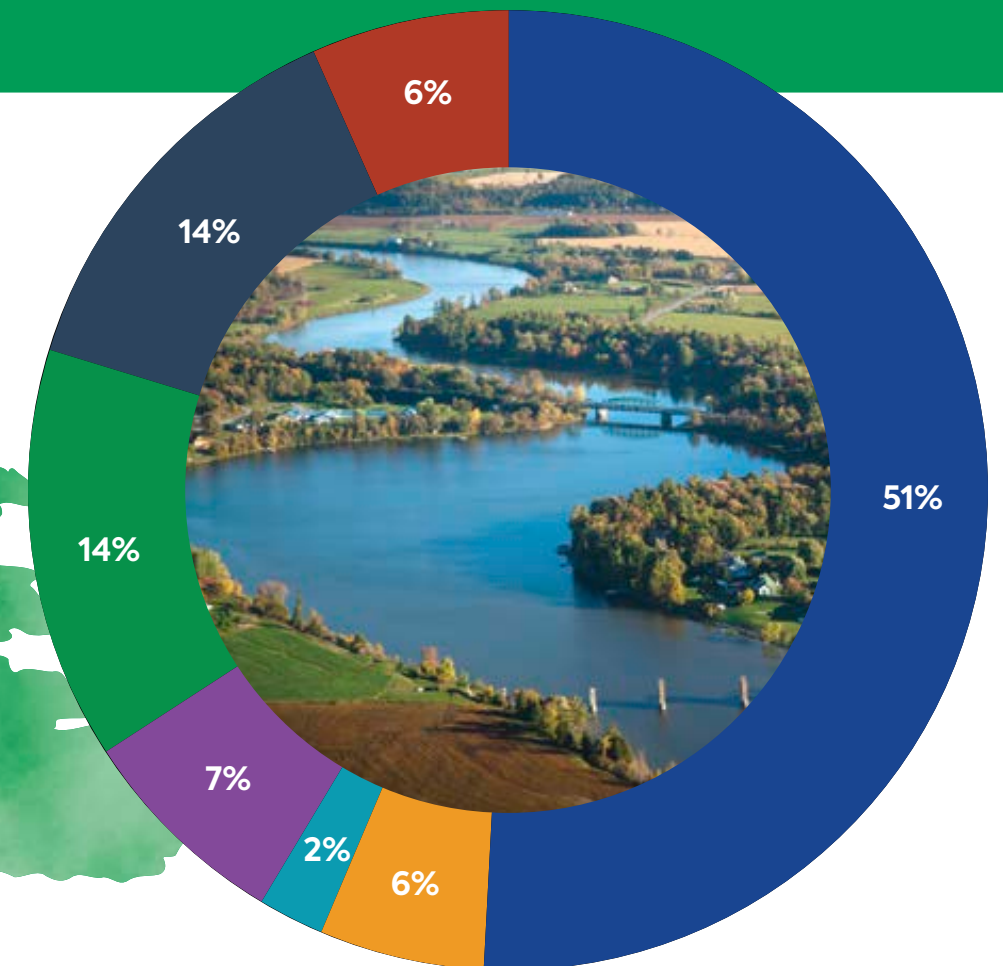
Le Conseil d'administration de la CNS est composé de 13 représentants désignés par les 16 municipalités membres de la CNS ; il supervise et oriente l'ensemble des activités menées par le personnel de la CNS.

Résumé du budget



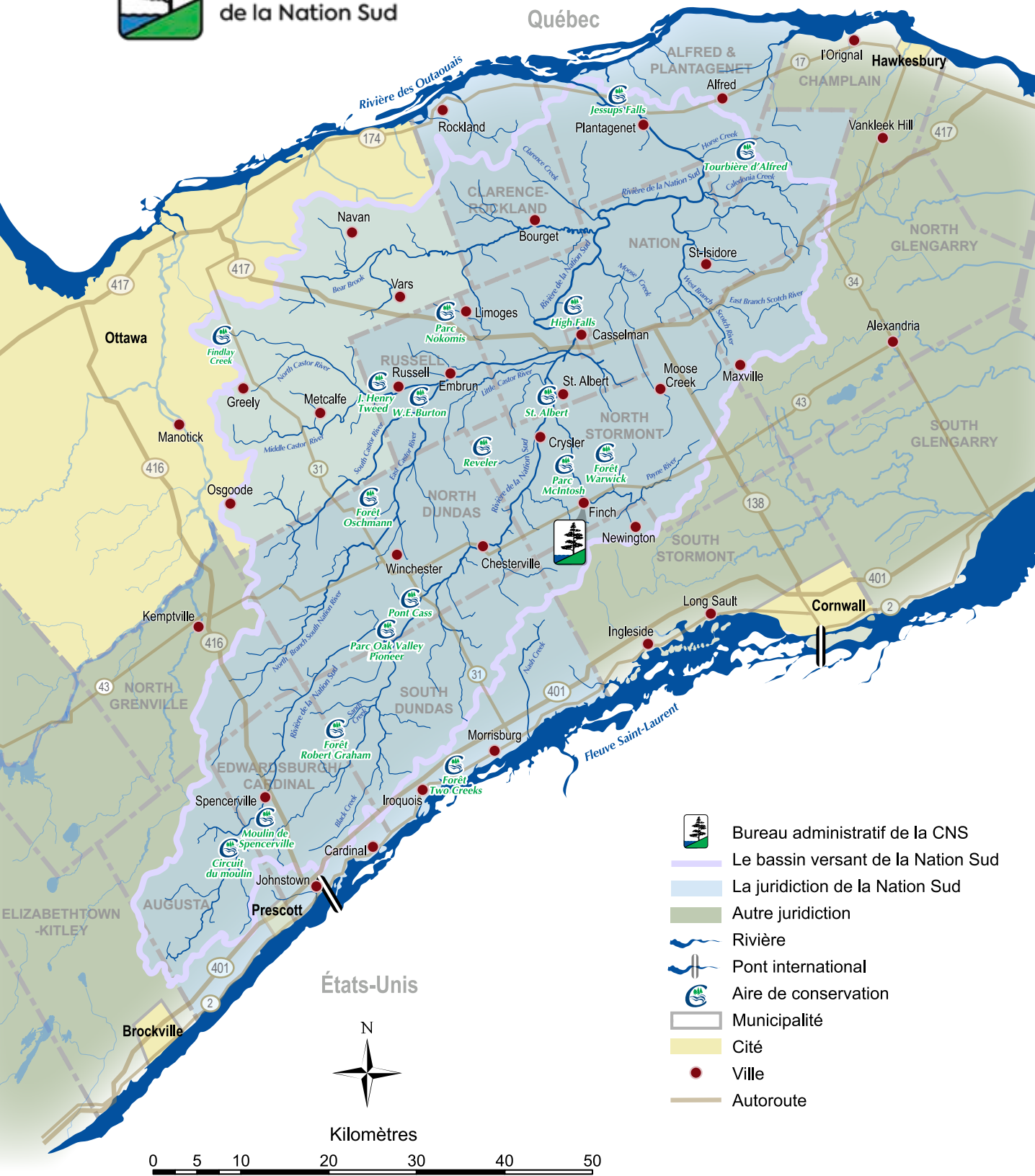
Budget 2025 : 9 080 599 \$

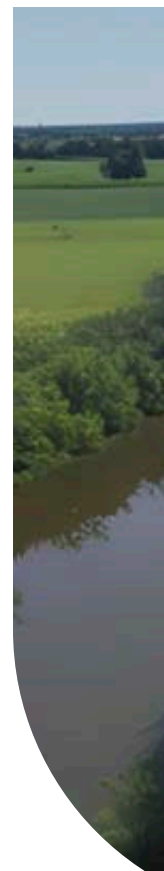
- Prélèvement général : 4 636 678 \$
- Prélèvement spécial : 497 000 \$
- Prélèvement en capital : 200 000 \$
- Subventions gouvernementales : 652 457 \$
- Partenaires : 1 268 619 \$
- Redevances d'utilisation : 1 250 300 \$
- Autres sources et dons : 575 545 \$





South Nation
Conservation
de la Nation Sud





South Nation
Conservation
de la Nation Sud

38, rue Victoria
Finch (Ontario) K0C 1K0

1.877.984.2948
info@nation.on.ca

nation.on.ca